

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2011-0187/PR/MDN fixant la liste des candidats autorisés à se présenter à l'examen d'Officier de Police Judiciaire.

n° 2011-0187/PR/MDN

Ministère  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Date de publication  
23 février 2011

Numéro JO  
n° 4 du 28/02/2011

Date du numéro  
28 février 2011

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** L'Article 18 du Code de procédure pénale promulgué par la Loi n°60/AN/94 du 05 janvier 1995

**VU** Le Décret n°98-0080/PR/DEF du 13 juillet 1998 portant réorganisation de la Gendarmerie nationale

**VU** Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre

**VU** Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU** L'Arrêté n°79-1267/PR/DEF du 25 novembre 1979

**VU** L'Arrêté n°2004-0214/PRE/DEF fixant les modalités de l'examen technique d'officier de police judiciaire de la Gendarmerie nationale.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

L'examen technique d'Officier de Police Judiciaire est fixé au Dimanche 08 et Lundi 09 Mai 2011.

### Article 2

La liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves de l'examen technique d'Officier de Police Judiciaire (session 2011) se compose comme suit

- MDL/C ABDOULKADER DJAMA GUELLEH (ESR)– MDL/C MOHAMED ALIOU ROBITO (BSL)– GP ABASS HARED FARAH (GTA)– GP MAHAMOUD BARREH HASSAN (GTA)– G1 ABDOURAHMAN ABDILLAH I MIGUIL (GARDES-CÔTES)– G1 AHMED MOHAMOUD DJAMA (BT AMBOULI)– G1 OMAR SOUBANEH ATTEYEH (BT DJIB-NORD)– G2 HASSAN WAIS BOULALEH (ESR)– G2 MOHAMED IBIRO MOHAMED (BT ARTA)– G2 MOHAMED

MOUSSA ALEO (GTA)– G2 SOULEIMAN AHMED DJAMA (BT EINGUELLA)– G2 YOUSOUF BOUHA ALI (BT DAMERJOG)

**Article 3**

Le Ministre de la Justice et des Affaires Pénitentiaires, chargé des Droits de l'Homme et le Ministre de la Défense Nationale sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui sera publié selon la procédure d'urgence au Journal Officiel de la République de Djibouti.

---

---

*P. Le Président de République  
Chef du Gouvernement*

**MOHAMED HASSAN ABDILLAH**